

# Identifier et accompagner les proches aidants, initier des actions auprès de ces publics et de partenaires extérieurs

## Contexte

---

La difficulté du proche aidant à se reconnaître en tant qu'aidant représente le premier et l'un des principaux freins pour qu'il accède à ses droits. Accroître le repérage des proches aidants constitue ainsi un levier essentiel pour permettre à l'aidant de se reconnaître en tant qu'aidant, l'orienter le cas échéant, et favoriser l'accès à ses droits. Afin que les proches aidants soient mieux accompagnés et orientés, il est important que les professionnels qui interviennent auprès de la personne qu'ils aident, ou qu'ils peuvent rencontrer dans leur parcours, soient sensibilisés au rôle que les proches aidants jouent, soient formés au repérage de ces proches aidants et puissent répondre à leurs interrogations et les orienter en fonction des besoins qu'ils les auront aidés à exprimer. A l'issue de cette formation, il est attendu une amélioration des connaissances des professionnels, relatives aux besoins des proches aidants permettant ainsi une amélioration du soutien, de la qualité de l'accompagnement et de l'attention portées aux proches aidants. Une réponse précoce aux besoins de l'aidant est un facteur important pour prévenir les risques sanitaires auxquels ils sont surexposés.

## Objectifs

---

### Objectif indicatif

Identifier et accompagner les proches aidants de personnes âgées, personnes malades et personnes handicapées, initier des actions auprès de ces publics et de partenaires extérieurs.

## Renseignements complémentaires

---

### Pour plus d'informations :

Alicia GARDE (a.garde@anhf.fr) 04.20.61.01.46

## Programme

---

### Programme indicatif

#### Connaissance des publics

- Identifier le proche aidant : reconnaissance de sa place et de son rôle notamment la complémentarité avec les professionnels, l'aider à se reconnaître en tant que proche aidant, identifier ses besoins et attentes.

- Connaître la réglementation juridique relative aux droits de la personne de confiance, des proches aidants et les différences légales et règlementaires entre ces deux qualités.
- Repérer et évaluer les facteurs de risques en portant une attention spécifique à certains publics : femmes aidantes, jeunes aidants, parents avec enfants à charge et aidant une personne âgée, proches aidants hospitalisés, etc.
- Prévenir/ évaluer l'intensité des signes d'épuisement de l'aidant, et les risques encourus par le proche aidant ou le proche aidé (particulièrement la maltraitance). Être sensibilisé aux signaux d'alerte des proches, contribuer à la prévention en particulier sanitaire (santé physique, mentale et négligence de soins).

### **Communication**

- Développer ses compétences relationnelles, se positionner dans une juste proximité : reconnaître les compétences des proches aidants, développer une capacité d'écoute des proches aidants, établir un lien de confiance. Savoir réagir au refus du proche aidant.
- Intégrer les proches aidants dans les moments clés, notamment : l'accueil et la sortie d'hospitalisation ou d'établissement médico-social de la personne aidée par exemple.
- Accepter l'expertise du proche aidant tout en ne le considérant pas comme un partenaire de soin. Ne pas réduire la personne au rôle d'aidant.

### **Réseau territorial**

- Connaître et orienter vers les dispositifs et ressources territoriales

#### **Public**

**Ensemble des professionnels hospitaliers : médicaux, paramédicaux, socio-éducatifs, administratifs et techniques.**

#### **Exercice**

**2025**

#### **Code de formation**

**3.05 AFN**

#### **Nature**

**AFN**

#### **Organisé par**

**A déterminer**

#### **Durée**

**21 heures**

#### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**